

ÉTUDES DE LA DGSF

DGSF N° 01/2026

Effet de la guerre au Moyen-Orient sur l'économie sénégalaise

« La guerre au Moyen-Orient, une opportunité de renforcement de la souveraineté et de la résilience économique pour le Sénégal »

Avril 2026

2026

UNE ÉTUDE DE LA DGSF

Analyse réalisée par la Direction Générale du Secteur Financier, chargée de la régulation et de la supervision du secteur financier sénégalais.

Table des matières

Résumé	ii
Contexte et justification	1
I. Relations commerciales entre le Sénégal et le Moyen-Orient	2
II. Simulation de l'impact potentiel de la guerre au Moyen-Orient sur l'économie sénégalaise	6
III. Opportunité stratégique pour le Sénégal	8
IV. Mesures recommandées à court terme	8
V. Mesures structurelles à moyen et long terme	9
Conclusion	11

Résumé

Le 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont débuté une opération militaire conjointe contre l'Iran, suite à une période de tensions diplomatiques aiguës et de troubles intérieurs persistants au sein de la République islamique d'Iran. Caractérisée par des campagnes de frappes aériennes intensives, cette offensive a entraîné d'importantes ripostes de la part de Téhéran et de ses alliés régionaux, touchant plusieurs pays du Golfe ainsi que le trafic maritime et aérien dans le détroit d'Ormuz. Cette crise majeure, qui modifie l'équilibre géopolitique du Moyen-Orient, intervient dans un contexte où cette région demeure un pivot central du système énergétique mondial. A cet effet, le prix du baril de Brent a atteint 119,2 USD le 31 mars, soit une hausse de 52,28% depuis le début du conflit. Le prix du gaz européen a progressé de près de 65%, passant de 32 à 53 EUR/MWh pour ressortir au 20 mars à 66 EUR/MWh. Dans les scénarios les plus adverses, le prix du baril pourrait atteindre 100 USD en moyenne, avec des pics autour de 130 USD.

Dans ce contexte international incertain, l'économie sénégalaise, malgré une dynamique de croissance soutenue et l'émergence progressive du secteur pétrolier et gazier, demeure exposée aux chocs externes. En tant qu'économie encore largement importatrice nette de produits énergétiques, elle est particulièrement sensible aux fluctuations des prix internationaux du pétrole, qui se traduisent par un renchérissement de la facture énergétique, des pressions sur les prix domestiques, une détérioration potentielle des équilibres extérieurs et des contraintes accrues sur les finances publiques.

Cette note tente d'examiner l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur l'économie sénégalaise au moyen d'un Modèle d'Equilibre général Calculable (MEGC). A cet effet, des simulations ont été faites sur la base de deux scénarios. En cas d'escalade, se traduisant par la persistance de contraintes très fortes sur la circulation dans le détroit d'Hormuz et le maintien des prix des hydrocarbures à des niveaux très élevés (**scénario pessimiste**), il ressort une baisse de 6,6 % du taux de croissance, imputable à la contraction de la production au niveau des activités à grande valeur ajoutée. Cette situation impacterait négativement les finances publiques dont les recettes pourraient connaître un recul de 25,3%, l'investissement (-33,2%), la consommation (-12,8%), les exportations (-20,1%), les importations (-35,3%). Les revenus des ménages (-28,8%), des sociétés non financières (-2,4%) et des sociétés financières (-25,7%) connaîtraient également une contraction avec un repli de 6,7% du ratio « Crédit à l'économie/PIB ». Une situation de désescalade se traduisant par une résolution immédiate du conflit (**scénario optimiste**), l'ampleur des baisses serait moindre : PIB (-0,7%), exportations (-1,1%), importations (-4,4%), recettes de l'Etat (-2,2%), revenu des ménages (-3,2%), des sociétés non financières (-0,3%) et des sociétés financières (-2,9%) avec un repli de 0,7% du ratio « Crédit à l'économie/PIB ». Cependant, il est encore très tôt pour connaître toutes les répercussions de ce conflit sur l'économie sénégalaise.

Par conséquent, il est important pour le Sénégal de mettre en œuvre, essentiellement à court terme, des mesures ciblées, notamment l'ajustement des subventions énergétiques, la stabilisation des prix et la protection des ménages vulnérables, pour atténuer les effets immédiats du choc. À moyen et long terme, l'accélération de la souveraineté énergétique, le développement du gaz domestique, l'investissement dans les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique constituent des axes structurants pour réduire la dépendance extérieure et renforcer la résilience économique.

Ainsi, la capacité du Sénégal à transformer ce choc en levier de transformation dépendra de la cohérence et de la rapidité de mise en œuvre des réformes engagées. Une approche intégrée, combinant gestion conjoncturelle et vision stratégique, permettra de consolider durablement les équilibres macroéconomiques et de soutenir une trajectoire de croissance plus autonome et soutenable.

Contexte et justification

Le 28 février 2026, les États-Unis et Israël ont débuté une opération militaire conjointe contre l'Iran. Ce conflit armé ouvert, baptisé « Epic Fury » ou « l'Opération Lion Rugissant/Fureur épique » par Washington, fait suite à une période de tensions diplomatiques aiguës et de troubles intérieurs persistants au sein de la République islamique d'Iran. Caractérisée par des campagnes de frappes aériennes intensives visant les infrastructures militaires et civiles, les centres de commandement et les sites stratégiques iraniens, cette offensive a entraîné d'importantes ripostes de la part de Téhéran et de ses alliés régionaux, touchant plusieurs pays du Golfe ainsi que le trafic maritime et aérien dans le détroit d'Ormuz.

Cette crise majeure, qui modifie l'équilibre géopolitique du Moyen-Orient, intervient dans un contexte où cette région demeure un pivot central du système énergétique mondial. La production mondiale de pétrole est estimée entre 102 et 107 millions de barils par jour, dont une part significative est assurée par les pays du Golfe. Par ailleurs, le détroit d'Ormuz constitue un point de passage stratégique majeur, par lequel transitent entre 17 et 21 millions de barils par jour, soit environ 20 à 21% de la consommation mondiale de produits pétroliers liquides, ce qui fait de son blocage, l'un des principaux points de vulnérabilité du commerce énergétique international.

Dans ce contexte, les tensions géopolitiques récentes se traduisent par une réaction immédiate des marchés énergétiques. Le prix du baril de Brent a atteint 119,2 USD le 31 mars, soit une hausse de 52,28% depuis le début du conflit. Le prix du gaz européen a progressé de près de 65%, passant de 32 à 53 EUR/MWh pour ressortir au 20 mars à 66 EUR/MWh. Dans les scénarios les plus adverses, le prix du baril pourrait atteindre 100 USD en moyenne, avec des pics autour de 130 USD, traduisant un risque de tensions plus durables sur les marchés internationaux de l'énergie. Par ailleurs, selon l'Agence Internationale de l'Énergie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement pourraient entraîner une baisse de l'offre mondiale de pétrole de l'ordre de 8 millions de barils par jour, soit environ 8% de l'offre mondiale.

Ces évolutions traduisent un choc énergétique de grande ampleur, qui se diffuse rapidement à l'ensemble de l'économie réelle. Le renchérissement des prix des hydrocarbures affecte simultanément les coûts de production et de transport, dégrade les termes de l'échange des économies importatrices nettes et alimente l'inflation importée. Il en résulte des tensions macroéconomiques de nature stagflationniste, combinant ralentissement de l'activité économique et accélération du niveau général des prix.

Les économies émergentes et en développement apparaissent particulièrement exposées à ces dynamiques, en raison de leur dépendance énergétique et de la sensibilité de leurs équilibres macroéconomiques aux fluctuations des prix internationaux. La part de l'énergie dans l'indice des prix à la consommation y est généralement comprise entre 7% et 13%, ce qui amplifie les effets inflationnistes des chocs pétroliers. Ces effets sont particulièrement marqués dans les pays à faible revenu, notamment en Afrique subsaharienne, caractérisés par une forte dépendance aux importations d'énergie et des marges de manœuvre budgétaires limitées.

Dans ce contexte international incertain, l'économie sénégalaise, malgré une dynamique de croissance soutenue et l'émergence progressive du secteur pétrolier et gazier, demeure exposée aux chocs externes. En tant qu'économie encore largement importatrice nette de produits énergétiques, elle est particulièrement sensible aux fluctuations des prix internationaux du pétrole, qui se traduisent par un renchérissement de la facture énergétique, des pressions sur les prix domestiques, une détérioration potentielle des équilibres extérieurs et des contraintes accrues sur les finances publiques. Dans un cadre

régional caractérisé par un régime de change fixe et une politique monétaire commune au sein de l'UEMOA, ces évolutions peuvent également peser sur la stabilité macroéconomique et financière.

Dans cette perspective, la présente étude examine, d'abord, les relations commerciales entre le Sénégal et les pays du Moyen-Orient, ensuite l'impact du choc énergétique sur l'économie sénégalaise à travers les principaux canaux de transmission, et enfin les mesures de politique économique susceptibles d'en atténuer les effets.

I. Relations commerciales entre le Sénégal et le Moyen-Orient

Les échanges commerciaux entre le Sénégal et le Moyen-Orient se caractérisent par une forte asymétrie en faveur des importations. Sur la période 2020-2024, la part des exportations du Sénégal vers cette région reste faible, comprise entre 1,1% et 2,2%, traduisant une présence limitée et relativement volatile.

Tableau 1 : Part du Moyen -Orient dans le commerce extérieur du Sénégal (2020-2024)

Année	Exportations (%)	Importations (%)
2020	1,7	7,9
2021	1,1	10,3
2022	2,2	10,6
2023	2,1	9,8
2024	1,7	11,5

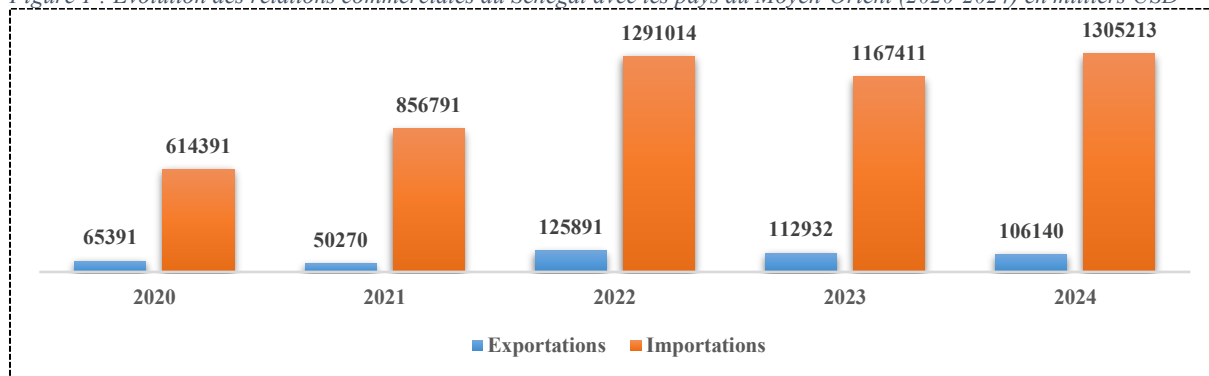
Source : Trademaps, Calculs DGSF

En revanche, les importations en provenance du Moyen-Orient occupent une place relativement significative, avec une part, oscillant entre 7,9% et 11,5%, en progression globale sur la période. Cet écart important entre exportations et importations met en évidence un déséquilibre structurel des échanges, se traduisant par une contribution négative au solde commercial du Sénégal. Cette asymétrie observée en part relative se retrouve également dans l'évolution des flux en valeur, qui met en évidence une dynamique globalement croissante des échanges accompagnée d'un déséquilibre persistant en faveur des importations (Figure 1).

Sur l'ensemble de la période, les importations dominent largement les exportations, avec des niveaux systématiquement beaucoup plus élevés. Elles passent de 614,4 millions USD en 2020 à 1,305 milliards USD en 2024, soit une augmentation d'environ +112 %, avec un pic intermédiaire en 2022 (1,291 milliards USD) et un léger repli en 2023 (1,167 milliards USD) avant une nouvelle hausse en 2024. Cette évolution traduit une tendance haussière soutenue mais volatile, fortement liée aux fluctuations des prix internationaux, notamment énergétiques.

En revanche, les exportations restent faibles et irrégulières, évoluant de 65,39 millions USD en 2020 à 106,1 millions USD en 2024, soit une progression d'environ +62 %. Après une baisse en 2021 (50,27 millions USD), elles augmentent fortement en 2022 (125,9 millions USD), avant de reculer légèrement en 2023 (112,9 millions USD) puis de diminuer encore en 2024. Cette trajectoire montre une absence de tendance stable, avec des fluctuations marquées mais sur des niveaux relativement faibles.

Figure 1 : Evolution des relations commerciales du Sénégal avec les pays du Moyen-Orient (2020-2024) en milliers USD



Source : Trademaps, Calculs DGSF

Le déséquilibre commercial est très prononcé sur toute la période. Le ratio importations/exportations reste élevé et le déficit commercial se creuse significativement, dépassant 1,1 milliards USD en 2024, contre environ 550 millions USD en 2020. Enfin, la dynamique globale des échanges montre que la croissance est principalement tirée par les importations, tandis que les exportations restent marginales et peu dynamiques. Cela confirme une dépendance du Sénégal vis-à-vis du Moyen-Orient, avec une forte sensibilité aux chocs externes, notamment ceux liés aux prix du pétrole et aux conditions géopolitiques internationales.

Une analyse de la composition des échanges montre que la structure des importations du Sénégal en provenance du Moyen-Orient en 2024 est caractérisée par une forte concentration autour des produits pétroliers et minéraux, qui représentent 562,2 millions USD, soit 43,1% des importations. Ce poids traduit une dépendance directe à cette région pour l’approvisionnement énergétique, faisant de l’énergie le principal poste d’importation et un canal central de transmission des chocs externes vers l’économie sénégalaise. Les autres postes apparaissent de moindre ampleur, notamment les machines et appareils électriques (123,2 millions USD, soit 9,4%) et les équipements industriels (98,8 millions USD, soit 7,6%), confirmant que les importations en provenance du Moyen-Orient concernent également des biens liés à l’investissement et au fonctionnement de l’appareil productif.

Tableau 2 : Structure des importations du Sénégal en provenance du Moyen-Orient en 2024

Produits	Valeur (milliers USD)	Part (%)
Produits pétroliers et minéraux	562 199	43,1
Machines et appareils électriques	123 237	9,4
Chaudières et machines	98 751	7,6
Matières plastiques et ouvrages	70 400	5,4
Ouvrages en fontes, fer ou acier	64 720	5,0
Sel	53 091	4,1
Véhicules et pièces détachées	44 608	3,4
Fonte, fer et acier	33 852	2,6

Source : Trademaps, Calculs DGSF

Au-delà de l’énergie, la structure des importations met en évidence la présence d’intrants nécessaires à la production, en particulier les matières plastiques (70,4 millions USD, soit 5,4%) et les produits

sidérurgiques (7,6% au total, dont 5,0% pour les ouvrages en fer et acier et 2,6% pour la fonte, fer et acier). Ces éléments indiquent que les échanges avec le Moyen-Orient portent à la fois sur l'énergie et sur des intrants utilisés dans les processus productifs.

Les exportations du Sénégal vers le Moyen-Orient restent globalement à un niveau faible, bien qu'elles soient dominées par les perles fines et métaux précieux, qui représentent 64,98 millions USD, soit 61,2% des flux. Les autres produits interviennent à des niveaux nettement plus réduits, notamment les pièces détachées (8,6%), les produits halieutiques (5,3%) et les aliments pour animaux (5,0%), traduisant une contribution limitée de ces segments aux échanges. Cette répartition met en évidence une structure des exportations reposant principalement sur un produit, les autres catégories étant présentes de manière secondaire dans les flux vers le Moyen-Orient.

Tableau 3 : Structure des exportations du Sénégal vers le Moyen-Orient en 2024

Produits	Valeur (milliers USD)	Part (%)
Perles fines et métaux précieux	64 975	61,2
Véhicules et pièces détachées	9 178	8,6
Poissons et crustacés	5 575	5,3
Aliments préparés pour animaux	5 311	5,0
Plomb et ouvrages en plomb	3 265	3,1
Meubles et mobilier médico-chirurgical	2 674	2,5
Minerais, scories et cendres	2 222	2,1

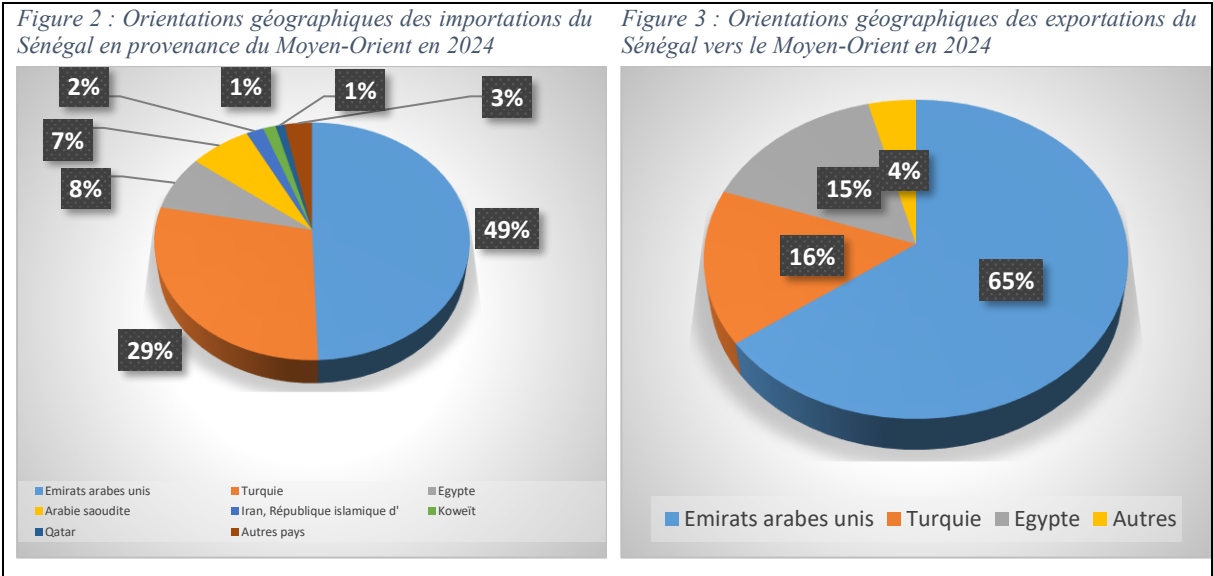
Source : Trademaps, Calculs DGSF

En termes d'orientation géographique, la figure 2 montre une forte concentration des importations du Sénégal en provenance du Moyen-Orient en 2024 vers les Emirats Arabes Unis et la Turquie, qui occupent une part de plus de 78%. Les Emirats Arabes Unis sont le principal fournisseur du Sénégal au Moyen-Orient avec environ 50% des importations, tandis que les autres pays ont des parts plus faibles, généralement inférieures à 10% à l'exception de la Turquie (28,7%). Cette structure traduit une faible diversification des sources d'approvisionnement et une dépendance élevée vis-à-vis de quelques fournisseurs, ce qui accroît la vulnérabilité du Sénégal aux chocs externes, notamment énergétiques et géopolitiques.

Le même constat est effectué avec les exportations du Sénégal vers le Moyen-Orient en 2024. En effet, les données montrent que plus de 80% des exportations sont dirigées vers ces deux pays (Emirates Arabes Unis et Turquie), traduisant une forte concentration géographique. Comme pour les importations, les Emirates Arabes Unis (65%) capte une part significative des exportations du Sénégal vers le Moyen-Orient, tandis que les autres destinations restent marginales, avec des parts souvent inférieures à 2% à l'exception de la Turquie (16%) et de l'Egypte (15%).

Cette configuration révèle une faible diversification des débouchés commerciaux et une forte concentration des flux. Par ailleurs, la dispersion des exportations est limitée, ce qui indique une dépendance élevée à l'égard de quelques marchés spécifiques. Cette situation expose les exportations

sénégalaises à des risques de volatilité en cas de variation de la demande ou de perturbations économiques dans ces pays partenaires.



Source : Trademaps, Calculs DGSF

Les investissements directs étrangers (IDE) en provenance du Moyen-Orient, sur la période 2019-2022, demeurent globalement faibles et concentrés, avec une contribution largement dominée par les pays du Golfe persique. En 2019, le stock d’IDE du Golfe atteint 96,7 milliards de FCFA, contre 32,9 milliards pour les autres économies du Moyen-Orient, principalement le Liban (31,2 milliards) et Israël (1,7 milliard), ce qui signifie que le Golfe représente près de 75% des IDE de la région. Toutefois, malgré cette prépondérance, le poids du Golfe dans le stock total d’IDE du Sénégal diminue de manière continue, passant de 2,9% en 2019 à 1,3% en 2022. Cette évolution s’explique par une croissance très modérée des IDE du Golfe (96,7 à 99,6 milliards de FCFA, soit environ +3%) comparativement à la forte expansion du stock total d’IDE (de 3 294,6 milliards de FCFA en 2019 à 7 425,7 milliards de FCFA en 2022), traduisant un effet de dilution.

Tableau 4 : Evolution et structure des IDE en provenance du Moyen Orient, 2019-2022

Pays / Agrégats IDE (Mds FCFA)	2019	2020	2021	2022
Émirats arabes unis	33	33,8	34,2	34,8
Arabie saoudite	30,5	31,2	31,8	32,4
Qatar	23	23,8	24,1	24,5
Iran	10,2	9	8,8	7,9
Total Golfe	96,7	97,8	98,9	99,6
Liban	31,2	-	-	-
Israël	1,7	-	-	-
Total autres Moyen-Orient	32,9	-	-	-
Total Moyen-Orient	129,6	97,8	98,9	99,6
Part du Golfe (%)	2,9	2,2	1,7	1,3
Stock total IDE (global)	3 294,60	4 100	5 600	7 425,70

Source : BCEAO, calculs DGSF

L’analyse de la structure des IDE apporte un éclairage essentiel. En 2022, sur un total de 99,6 milliards de FCFA, les titres de participation s’élèvent à 87,7 milliards, soit environ 88,1%, contre 11,9 milliards pour les instruments de dette (11,9%). Cette structure est relativement stable sur la période, avec une prédominance constante des participations (autour de 88%) par rapport à la dette. Cette configuration

indique que les IDE du Golfe sont principalement orientés vers des engagements en capital, traduisant une logique d'investissement de long terme et une relative stabilité des flux. Cependant, cette dominance des titres de participation s'accompagne d'une faible diversification des instruments financiers et d'une dynamique d'expansion limitée, ce qui réduit leur capacité à accroître leur poids relatif dans un contexte de forte concurrence internationale.

Par ailleurs, les investissements réalisés par les Etats du Golfe sont fortement concentrés sur quelques pays. En 2022, les Émirats arabes unis (34,8 milliards), l'Arabie saoudite (32,4 milliards) et le Qatar (24,5 milliards) concentrent plus de 90% du total, tandis que l'Iran reste marginal (7,9 milliards). Cette concentration accentue la vulnérabilité des flux et limite la diversification des partenariats. La contribution des autres pays du Moyen Orient reste faible (32,9 milliards en 2019) et moins stable, avec une absence de données continues sur la période récente, ce qui suggère une intégration limitée dans les flux d'investissement vers le Sénégal. Cependant, il convient de noter que des projets de grande envergure sont en cours d'étude notamment la construction de l'usine d'Acwa Power, par l'Arabie Saoudite, qui représente un investissement pouvant atteindre 459 milliards FCFA (800 millions USD) pour une capacité de production de 400 000 m³ d'eau potable par jour.

II. Simulation de l'impact potentiel de la guerre au Moyen-Orient sur l'économie sénégalaise

Compte tenu de la forte ouverture de l'économie sénégalaise au commerce mondial et à sa dépendance aux importations d'énergie, dans le contexte actuel de tensions géopolitiques au Moyen-Orient, nous avons procédé à des simulations construites autour d'une baisse des exportations et des transferts rapides de fonds des migrants entre le Sénégal et le Moyen-Orient ainsi que d'une hausse du prix du pétrole sur le marché international. Pour ce faire, un **Modèle d'Equilibre général Calculable (MEGC)** a été utilisé. Dans ce sens, deux scénarii sont considérés sous l'hypothèse d'une année, à savoir :

- d'une part, un scénario optimiste (**la désescalade : le conflit s'apaise et le trafic maritime revient à la normale, mais un impact au minimum transitoire se fait sentir**) pour lequel 2% des principaux produits exportés par le Sénégal vers le reste du monde baissent, une baisse de 1% des transferts rapides de fonds et les prix du pétrole sur le marché international ont augmenté de 20% ;
- d'autre part, une situation pessimiste (**une escalade avec blocage effectif durable du détroit d'Ormuz**) avec l'enlisement du conflit et l'implication de nouveaux acteurs, qui se traduit par une persistance des contraintes très fortes sur la circulation dans le détroit d'Ormuz et une instabilité mondiale perturbant les chaînes d'approvisionnement et les appareils productifs, maintenant le prix des hydrocarbures à des niveaux très élevés, produirait un gel de 40% des exportations sénégalaises vers le reste du monde, une baisse de 30% des transferts rapides de fonds des migrants et une hausse de 100% du prix du pétrole.

Ces scénarii projetés reflèteraient les développements à ce jour et les évolutions possibles du conflit, lesquels auront des incidences sur les différents agrégats économiques. Les résultats de ces simulations sont consignés sur le tableau 3 ci-dessous.

Les résultats montrent que sous l'effet des crises pendant une année, une désescalade impliquerait une diminution de 0,71% du taux de croissance du PIB réel contre une perte de 6,6% pour une escalade de la

tension au Moyen-Orient. Ces comportements sont imputables, en partie à des baisses respectives de 0,94% et 9,15% de la production pour les scénarii optimiste et pessimiste. De même, des baisses sont attendues pour l'investissement et la consommation avec plus d'ampleur en cas d'une escalade, soit respectivement 33,2% et 12,8%. De même, une désescalade, engendrerait des baisses non négligeables de l'investissement (4,06%) et de la consommation (1,64%).

Au niveau des finances publiques, les pertes attendues sur les taxes douanières et les impôts devraient engendrer des baisses des recettes de l'Etat d'environ 2,20% à la suite à une désescalade et de 25,33% dans le cadre d'une accentuation des tensions. En outre, les ménages et les entreprises seraient également impactés par une perte de revenu. Une désescalade engendrerait un repli de 3,23% du revenu des ménages contre une baisse de 28,78% en cas de persistance du conflit.

S'agissant des entreprises, une perte de 0,27% et 2,86% est envisageable à la suite d'une désescalade respectivement pour les Sociétés non financières (SNF) et les Sociétés financières (SF). Pour une escalade, ces pertes pour les SNF et les SF seraient respectivement de 2,43% et 25,67%. Ceci pourrait s'expliquer par un recul des IDE pouvant ralentir les activités des entreprises, notamment le projet d'envergure ACWA POWER d'un montant de 459 milliards qui pourrait être perturbé par un report ultérieur voire une annulation de l'investissement en raison d'une dégradation possible de la situation économique de l'Arabie Saoudite, pays d'origine de l'investisseur. A ce titre, il serait observé une baisse du niveau du ratio « Crédit à l'économie/PIB », soit de 0,72% en cas de désescalade et de 6,66% pour une escalade des tensions. Cela pourrait être imputable à la baisse de la production de crédit, notamment celle destinée aux entreprises d'exportations.

Concernant le commerce extérieur, une escalade des frappes au Moyen-Orient laisse apparaître des baisses respectives de 35,28% et 20,06% des importations et exportations sénégalaises. Pour une désescalade, les replis seraient, de 4,43% pour les importations et de 1,14% pour les exportations.

Tableau 5: Résultat des simulations sur l'activité économique (les principaux agrégats)

AGREGATS	OPTIMISTE (Désescalade)	PESSIMISTE (Escalade)
Production	-0,94%	-9,15%
Importations	-4,43%	-35,28%
Consommation	-1,64%	-12,78%
Exportations	-1,14%	-20,06%
Investissement	-4,06%	-33,21%
Recettes de l'Etat	-2,20%	-25,33%
Produit intérieur brut	-0,71%	-6,57%
Revenu des ménages	-3,23%	-28,78%
Revenu des SNF	-0,27%	-2,43%
Revenu des SF	-2,86%	-25,67%
Ratio Crédit à l'économie/PIB	-0,72%	-6,66%

Source : Simulations DGSF

III. Opportunité stratégique pour le Sénégal

Malgré ces conséquences sur l'économie sénégalaise, la guerre au Moyen-Orient peut créer, à condition d'adopter une approche proactive et structurée, des opportunités stratégiques pour le Sénégal en termes de développement du secteur énergétique ainsi que de diversification des exportations et des partenaires.

- Valorisation du potentiel énergétique national

Les tensions au Moyen-Orient entraînent une incertitude sur l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz. Dans ce contexte, le Sénégal peut tirer parti de ses projets récents (pétrole et gaz) pour se positionner comme fournisseur alternatif émergent, notamment pour les marchés européens et africains. La hausse des prix internationaux peut également accroître la rentabilité des projets énergétiques et les recettes d'exportation. Par ailleurs, le développement des projets pétroliers et gaziers offre au Sénégal une opportunité stratégique majeure pour réduire sa dépendance aux importations en provenance du Moyen-Orient. Toutefois, la réduction de cette dépendance nécessitera au préalable la mise à niveau de l'outil de production de la SAR et la finalisation des investissements du Réseau Gazier du Sénégal.

À moyen terme, l'exploitation des ressources locales pourrait permettre d'améliorer significativement la balance commerciale, de stabiliser les coûts énergétiques et de générer des recettes budgétaires supplémentaires, contribuant ainsi à renforcer la résilience macroéconomique.

- Diversification des exportations et des partenaires commerciaux et financiers

La faiblesse et la faible diversification des exportations vers le Moyen-Orient constituent une opportunité pour repositionner l'offre sénégalaise. Le développement de chaînes de valeur locales, la transformation des produits agricoles et halieutiques et la promotion de produits à plus forte valeur ajoutée pourraient accroître la compétitivité des exportations et améliorer leur contribution à la croissance.

En outre, la forte concentration des échanges avec un nombre limité de pays du Moyen-Orient met en évidence la nécessité pour le Sénégal de diversifier ses partenaires. L'élargissement des relations commerciales vers d'autres régions (Afrique, Asie, Europe) permettrait de réduire les risques liés aux chocs géopolitiques et d'améliorer la sécurité des approvisionnements, notamment énergétiques.

De même, la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement énergétiques pousse les investisseurs étrangers à rechercher des zones plus stables. Le Sénégal, grâce à sa stabilité politique, peut capter une partie de ces flux, en particulier dans les hydrocarbures, les infrastructures énergétiques et les énergies renouvelables. Cela peut renforcer la capacité de financement de l'économie.

IV. Mesures recommandées à court terme

Face aux impacts immédiats de la guerre au Moyen-Orient, le Sénégal doit privilégier des **mesures de court terme ciblées** visant à contenir les chocs sur les prix, les finances publiques et le secteur financier, tout en préservant la stabilité macroéconomique. Ces mesures concernent :

- Ajustement ciblé des subventions énergétiques

À court terme, une réforme pragmatique des subventions énergétiques consiste à passer d'un système généralisé à un dispositif **ciblé et temporaire**. L'objectif est de concentrer le soutien sur les ménages vulnérables et les secteurs stratégiques (transport public, agriculture, production d'électricité), tout en limitant les effets d'aubaine pour les catégories à revenu élevé. Cela peut se traduire par un ciblage via des

registres sociaux existants, une différenciation des prix selon les usages ou encore une réduction progressive des subventions sur les produits non essentiels. Une telle approche permet de contenir le coût budgétaire tout en préservant l'impact social.

- **Mise en place d'un mécanisme de stabilisation des prix**

La volatilité des prix internationaux de l'énergie justifie la mise en œuvre d'un **mécanisme de stabilisation** visant à lisser les fluctuations internes. Ce dispositif peut prendre la forme d'une formule automatique d'ajustement des prix intégrant un plafond et un plancher, ou d'un fonds de stabilisation alimenté en période de baisse des prix et mobilisé en période de hausse. L'objectif est d'éviter des ajustements brusques à la pompe et de garantir une meilleure visibilité aux ménages et aux entreprises, tout en assurant une transparence dans la formation des prix.

- **Rationalisation de la consommation énergétique publique**

L'État peut jouer un rôle d'exemplarité en réduisant sa propre consommation énergétique. Cela passe par des mesures immédiates telles que la **limitation des dépenses en carburant**, l'optimisation des déplacements administratifs, la réduction de la consommation d'électricité dans les bâtiments publics et l'introduction de normes d'efficacité énergétique. À court terme, ces actions permettent de réaliser des économies budgétaires directes et de contribuer à la maîtrise de la demande globale d'énergie.

- **Dialogue renforcé avec les acteurs économiques**

Enfin, un **dialogue structuré avec les acteurs économiques** (transporteurs, industriels, distributeurs, organisations professionnelles) est essentiel pour accompagner les ajustements. Ce cadre de concertation permet d'anticiper les impacts des mesures, de négocier des mécanismes d'atténuation (révision tarifaire progressive, facilités de paiement, incitations à l'efficacité énergétique) et de maintenir un climat de confiance. Une communication claire et régulière est également cruciale pour éviter les tensions sociales et assurer l'adhésion aux réformes.

V. Mesures structurelles à moyen et long terme

En côté des mesures à court terme, il est essentiel pour le Sénégal de mettre en œuvre des réformes structurelles à moyen et long terme en vue de renforcer l'indépendance énergétique, améliorer l'efficacité du système énergétique et soutenir une croissance durable et inclusive. A cet effet, les recommandations suivantes peuvent être formulées :

- **Accélération de la souveraineté énergétique (pétrole et gaz)**

À moyen et long terme, le Sénégal peut consolider sa souveraineté énergétique en accélérant la mise en production et la valorisation optimale de ses ressources pétrolières et gazières. Cela implique la finalisation du deuxième site de raffinage avec la SAR2.0, la construction des infrastructures de distribution et de stockage du Réseau Gazier du Sénégal, le respect des calendriers de production, le renforcement du contenu local, ainsi que la mise en place d'un cadre de gouvernance transparent et stable pour maximiser les retombées économiques. La création de mécanismes de stabilisation (fonds souverain, règles budgétaires) permettra de lisser les recettes issues des hydrocarbures et de les orienter vers des investissements structurants, tout en réduisant la dépendance aux importations.

- **Transition énergétique et développement des énergies renouvelables**

La transition énergétique constitue un levier stratégique pour réduire la vulnérabilité aux chocs externes. Le Sénégal doit intensifier les investissements dans le solaire et l'éolien à travers des partenariats public-privé, l'amélioration du cadre réglementaire et l'intégration accrue des énergies renouvelables dans le mix énergétique. À moyen terme, l'objectif est d'augmenter significativement la part des renouvelables dans la production d'électricité, tout en améliorant l'accès à l'énergie et en réduisant les coûts de production.

- **Développement du gaz domestique**

L'exploitation du gaz naturel offre une opportunité majeure pour transformer le système énergétique national. Le développement d'infrastructures gazières (centrales électriques, réseaux de distribution, unités industrielles) permettra de substituer progressivement les combustibles importés par une énergie locale, plus stable et moins coûteuse. À long terme, le gaz peut jouer un rôle de **source de transition**, facilitant le passage vers un système énergétique plus propre tout en soutenant l'industrialisation.

- **Renforcement de l'efficacité énergétique**

L'amélioration de l'efficacité énergétique constitue un axe essentiel pour réduire la demande globale et optimiser l'utilisation des ressources. Cela passe par l'introduction de normes énergétiques pour les bâtiments, les équipements et les industries, la modernisation des infrastructures publiques et la promotion de technologies économes en énergie. Des incitations fiscales et financières peuvent encourager les entreprises et les ménages à adopter des pratiques plus efficaces, contribuant ainsi à une réduction durable des coûts énergétiques.

- **Structuration d'un cadre institutionnel et financier adapté**

La réussite de ces transformations nécessite un cadre institutionnel solide et des mécanismes de financement innovants. Le Sénégal doit renforcer la coordination entre les acteurs publics, améliorer la planification énergétique à long terme et mobiliser des financements diversifiés (marchés internationaux, fonds climatiques, investissements privés). La mise en place de politiques cohérentes et prévisibles favorisera l'attractivité du secteur énergétique et soutiendra la transformation structurelle et systémique de l'économie.

Conclusion

De l'analyse de sa forte ouverture au commerce mondial et de sa dépendance énergétique, il ressort que le contexte actuel de guerre au Moyen-Orient constitue un risque pour le Sénégal. En effet, une persistance de cette tension géopolitique, qui s'installerait pour un an, pourrait fragiliser l'économie sénégalaise. En cas d'escalade, se traduisant par la persistance de contraintes très fortes sur la circulation dans le détroit d'Hormuz et le maintien du prix des hydrocarbures à des niveaux très élevés, il ressort une baisse de 6,6 % du taux de croissance, imputable à la contraction de la production au niveau des activités à grande valeur ajoutée. Cette situation impacterait négativement les finances publiques dont les recettes pourraient connaître un recul de 25,3%, l'investissement (-33,2%), la consommation (-12,8%), les exportations (-20,1%), les importations (-35,3%). Les revenus des ménages (-28,8%), des sociétés non financières (-2,4%) et des sociétés financières (-25,7%) connaîtraient également une contraction avec un repli de 6,7% du ratio « Crédit à l'économie/PIB. Une situation de désescalade se traduisant par une résolution immédiate du conflit, l'ampleur des baisses serait moindre : PIB (-0,7%), exportations (-1,1%), importations (-4,4%), recettes de l'Etat (-2,2%), revenu des ménages (-3,2%), des sociétés non financières (-0,3%) et des sociétés financières (-2,9%) avec un repli de 0,7% du ratio « Crédit à l'économie/PIB ». Cependant, il est encore très tôt pour connaître toutes les répercussions de ce conflit sur l'économie sénégalaise.

Par conséquent, il est important pour le Sénégal de mettre en œuvre, essentiellement à court terme, des mesures ciblées, notamment l'ajustement des subventions énergétiques, la stabilisation des prix et la protection des ménages vulnérables, pour atténuer les effets immédiats du choc. À moyen et long terme, l'accélération de la souveraineté énergétique, le développement du gaz domestique, l'investissement dans les énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique constituent des axes structurants pour réduire la dépendance extérieure et renforcer la résilience économique.

Ainsi, la capacité du Sénégal à transformer ce choc en levier de transformation dépendra de la cohérence et de la rapidité de mise en œuvre des réformes engagées. Une approche intégrée, combinant gestion conjoncturelle et vision stratégique, permettra de consolider durablement les équilibres macroéconomiques et de soutenir une trajectoire de croissance plus autonome et soutenable.